



Ces propriétaires ont contacté le CRPF et visitent les bois ensemble pour faire le point sur les parcelles.

Conseil personnalisé et gratuit

Posez toutes vos questions : nous y répondons !

Vous êtes propriétaire et vous vous demandez comment aborder la gestion de vos bois ? Le CRPF vous propose une visite-conseil sur le terrain, personnalisée et gratuite. Sans engagement, elle vous donne une vision globale de la gestion de votre patrimoine.

Quelle que soit votre situation

- Vous avez une petite surface et vous pensez ne rien pouvoir en tirer ?
- Vous venez d'acheter la propriété ou d'en hériter ?
- Vous ne savez pas par quoi commencer ?
- Vous ne connaissez personne pour vous aider ?
- Vous hésitez à agir de peur de mal faire ?
- Vous n'avez pas le temps ?
- Vous craignez de dégrader l'environnement ou le gibier ?

Vous ne savez pas comment préparer votre succession ?

Nous pouvons vous aider

1. Contactez le technicien du CRPF et fixez un rendez-vous à votre convenance. Si besoin faites-vous accompagner de vos enfants ; ils pourront ainsi s'informer sur les bois,
2. Visitez ensemble la propriété : le technicien réalisera un diagnostic des parcelles. En fonction de vos souhaits et de vos moyens, il vous proposera différentes **solutions**,
3. Découvrez les **professionnels de confiance** qui peuvent vous aider ; la visite n'engage à rien et vous restez bien entendu libre de la suite à y donner,
4. Profitez-en pour **poser toutes vos questions** : techniques, administratives et fiscales...
5. Devenez enfin un Propriétaire à

part entière, acteur et décideur, fier d'œuvrer pour le bien de sa forêt.

Et si vous ne faites rien ?

La forêt pousse toute seule, mais **pas nécessairement à votre avantage** :

- Elle pousse à son rythme et de moins en moins vite avec l'augmentation de la compétition, donc produit moins de bois,
- Elle ne conserve pas forcément les plus beaux arbres, aptes à fournir un bois de qualité,
- Elle souffre des changements climatiques et de la concurrence accrue entre les arbres, qui conduisent nécessairement à des dépérissements,
- Elle adopte le système de renouvellement naturel ; par accident : crises sanitaires (champignons, insectes), coups de vent, incendies...
- Elle accueille moins de biodiversité (y compris faune sauvage) dans des parcelles de plus en plus sombres, sans végétation au sol,
- Elle stocke moins de CO₂ qu'une forêt gérée de façon dynamique.

Est-ce vraiment cette forêt que vous voulez ? **Il est encore temps** d'agir...

N'hésitez pas. Contactez-nous dès maintenant.

Christine POMPOUGNAC
Ingénieur au CRPF

Cette opération est financée par le Conseil Régional du Centre et le Conseil Général du Loiret.

Contact :

**CRPF au 02 38 53 07 91
ou ifc@crpf.fr**



Une forêt trop dense ne laisse pas pénétrer assez de lumière pour le développement de la végétation et l'accueil de la faune.